

COMPTES ANNUELS

FRAC

*503 avenue des bancs de Flandres
59140 DUNKERQUE*

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SIRET : 39091124600036

C3F BERA

363 rue de la République

T.03 28 66 51 61

59430 ST POL SUR MER

F.03 28 66 51 62



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 127	3 691	16 437	572
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	35 574	35 151	423	5 333
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	155 634	121 750	33 884	46 919
Autres immobilisations corporelles	11 208 300	1 523 369	9 684 931	9 327 573
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	32 075		32 075	28 110
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	92		92	92
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	991		991	991
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 052		1 052	948
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 453 845	1 683 960	9 769 885	9 410 538
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	179 268	176 543	2 726	2 890
Avances et acomptes versés sur commandes	5 684		5 684	1 008
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 071	468	603	755
Autres créances	544 155		544 155	717 841
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	417 106		417 106	402 968
Charges constatées d'avance (3)	14 077		14 077	20 293
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 161 362	177 011	984 351	1 145 755
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 615 207	1 860 971	10 754 236	10 556 293
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	453 303	452 734
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	27 607	569
Subventions d'investissement	9 605 824	9 434 290
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 086 733	9 887 593
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	30 000	
Provisions pour charges	58 284	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	88 284	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	42 167	46 926
Emprunts et dettes financières diverses (3)	95	796
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 791	127 851
Dettes fiscales et sociales	209 506	219 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	126 695	56 837
Autres dettes	1 118	158
Produits constatés d'avance (1)	79 848	216 770
TOTAL DETTES	579 219	668 700
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	10 754 236	10 556 293
(1) Dont à plus d'un an (a)	42 167	46 926
(1) Dont à moins d'un an (a)	537 053	621 773
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	1 866.59	17.30	8 462.30	21.76	-6 595.71	-77.94
Production vendue	8 920.86	82.70	30 422.18	78.24	-21 501.32	-70.68
Production stockée						
Subventions d'exploitation	2 086 497.00	NS	2 320 242.34	NS	-233 745.34	-10.07
Autres produits	28 555.61	264.71	343 246.61	882.73	-314 691.00	-91.68
Total	2 125 840.06	NS	2 702 373.43	NS	-576 533.37	-21.33
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	4 460.75	41.35	5 846.57	15.04	-1 385.82	-23.70
Variation de stock (m/ses)	-41 940.88	-388.79	57 246.59	147.22	-99 187.47	-173.26
Achats de m.p & aut.approv.	2 021.70	18.74	304.50	0.78	1 717.20	563.94
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	876 698.13	NS	1 374 478.47	NS	-497 780.34	-36.22
Total	841 239.70	NS	1 437 876.13	NS	-596 636.43	-41.49
MARGE SUR M/SES & MAT	1 284 600.36	NS	1 264 497.30	NS	20 103.06	1.59
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	67 173.97	622.70	70 251.34	180.67	-3 077.37	-4.38
Salaires et Traitements	719 410.57	NS	772 719.72	NS	-53 309.15	-6.90
Charges sociales	328 939.24	NS	347 609.58	893.95	-18 670.34	-5.37
Amortissements et provisions	291 576.28	NS	303 711.24	781.06	-12 134.96	-4.00
Autres charges	5 072.10	47.02	5 406.24	13.90	-334.14	-6.18
Total	1 412 172.16	NS	1 499 698.12	NS	-87 525.96	-5.84
RESULTAT D'EXPLOITATION	-127 571.80	NS	-235 200.82	-604.87	107 629.02	-45.76
Produits financiers	938.14	8.70	286.61	0.74	651.53	227.32
Charges financières	666.49	6.18	600.68	1.54	65.81	10.96
Résultat financier	271.65	2.52	-314.07	-0.81	585.72	-186.49
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-127 300.15	NS	-235 514.89	-605.68	108 214.74	-45.95
Produits exceptionnels	154 966.46	NS	236 773.20	608.91	-81 806.74	-34.55
Charges exceptionnelles	59.33	0.55	689.64	1.77	-630.31	-91.40
Résultat exceptionnel	154 907.13	NS	236 083.56	607.14	-81 176.43	-34.38
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 606.98	255.92	568.67	1.46	27 038.31	NS

Détail des comptes

FRAC

503 avenue des bancs de Flandres
59140 DUNKERQUE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SIRET 39091124600036

C3F BERA

***363 rue de la République
59430 SAINT POL SUR MER***

T.03 28 66 51 61



Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205100 – Site internet	20 127.20		20 127.20	8 400.00
280510 – Amort.site internet		3 690.56	-3 690.56	-7 827.95
	20 127.20	3 690.56	16 436.64	572.05
Autres immobilisations incorporelles				
208000 – Autres immobilisat. incorporelles	35 573.78		35 573.78	34 371.86
280800 – Amortis. autres immobil. incorpor.		35 150.84	-35 150.84	-29 038.52
	35 573.78	35 150.84	422.94	5 333.34
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215100 – Matériels et Outillages	129 671.63		129 671.63	129 413.63
215320 – Matériels dédiés à la sécurité	25 962.12		25 962.12	25 962.12
281500 – Amortis. matériel et outillage		96 852.03	-96 852.03	-84 345.52
281532 – Amorti Matériel Sécurité		24 897.84	-24 897.84	-24 111.63
	155 633.75	121 749.87	33 883.88	46 918.60
Autres immobilisations corporelles				
218100 – Matériel exposition	207 408.90		207 408.90	203 052.52
218110 – Agenct.amenag divers	995 757.03		995 757.03	988 953.65
218120 – Oeuvres d'art	9 213 041.06		9 213 041.06	8 775 192.37
218200 – Matériel de transport	76 845.07		76 845.07	76 845.07
218300 – Matériel de bureau	191 520.61		191 520.61	164 616.58
218310 – Matériel vidéo	232 593.64		232 593.64	219 071.94
218400 – Emballages oeuvres	265 204.57		265 204.57	265 204.57
218500 – Matériel accueil	25 929.40		25 929.40	17 353.44
281810 – Amortis. matériel exposition		173 294.55	-173 294.55	-162 525.95
281811 – Amort agenct amenagt div		678 580.16	-678 580.16	-583 713.64
281820 – Amortis. matériel de transport		76 845.07	-76 845.07	-76 845.07
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		154 576.02	-154 576.02	-141 382.51
281831 – Amortissement mat.vidéo		210 386.31	-210 386.31	-203 055.25
281840 – Amortis. emballages oeuvres		217 219.94	-217 219.94	-206 007.25
281850 – Amort. mobiliers matériels d'accuei		12 466.87	-12 466.87	-9 187.53
	11 208 300.28	1 523 368.92	9 684 931.36	9 327 572.94
Immob. en cours / Avances & acomptes				
238000 – Avances sur immobilisat. corporel.	32 075.49		32 075.49	28 110.40
	32 075.49		32 075.49	28 110.40
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261000 – Titres de participation	91.50		91.50	91.50
	91.50		91.50	91.50
Autres titres immobilisés				
271000 – Titres immobilisés (droit propriét)	991.25		991.25	991.25
	991.25		991.25	991.25
Autres immobilisations financières				
275100 – Dépôts	1 052.08		1 052.08	947.91
	1 052.08		1 052.08	947.91
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 453 845.33	1 683 960.19	9 769 885.14	9 410 537.99
Stocks				
Marchandises				
371000 – Marchandise (ou groupe) A	171 481.39		171 481.39	137 075.10
371002 – Stock de produits dérivés	5 061.14		5 061.14	



Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
371200 – Stock livres d’artistes	2 458.11		2 458.11	
371300 – Stocks de marchandises café	267.50		267.50	252.16
397100 – Prov dépréc stock catalo		176 542.53	-176 542.53	-134 437.44
	179 268.14	176 542.53	2 725.61	2 889.82
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411100 – Clients	602.83		602.83	755.00
416000 – Clients douteux ou litigieux	468.00		468.00	881.28
491000 – Dépréciations comptes clients		468.00	-468.00	-881.28
	1 070.83	468.00	602.83	755.00
Fournisseurs débiteurs				
409800 – Fournisseurs – Avoir à recevoir				1 448.76
				1 448.76
Personnel				
425017 – Avance S Crepin	313.20		313.20	324.00
425028 – Avance de fonds – Elodie Condette	100.00		100.00	76.12
425030 – Avance de fonds – Valérie Swain	400.43		400.43	694.73
425034 – Avance Blondeel	100.00		100.00	100.00
425038 – Avance Maria Rabbé	100.00		100.00	100.00
425039 – Avance M. Monteuuis	200.00		200.00	209.98
425041 – Avance de frais Coralie Desmurs	100.00		100.00	100.00
425201 – Avance Bonte C.	100.00		100.00	100.00
425227 – Avance Perret M.	100.00		100.00	100.00
425234 – Avance Bernardon A.				123.50
425238 – Avance Cuvilier N.				150.00
425257 – Avance Chirez Aurélie				100.00
425259 – Avance Garnier Jérôme	300.00		300.00	120.86
428100 – IJSS à recevoir – déduct sal....	6 813.71		6 813.71	7 646.87
438610 – Charges/IJSS	3 309.42		3 309.42	3 742.38
	11 936.76		11 936.76	13 688.44
Autres créances				
441120 – Région NPDC – Subventions d’invest.	210 092.31		210 092.31	89 692.31
441140 – Communauté Urbaine DK – Subv in	8 750.00		8 750.00	8 750.00
441720 – Région NPDC – Subv. Fonctionnement	295 500.00		295 500.00	473 604.79
441731 – Conseil Départ du Pas de Calais				15 000.00
441740 – CUD subvention fonctionnement				80 000.00
441760 – Commi. Européenne				7 500.00
467002 – ACHATS CB				125.33
468700 – Divers – produits à recevoir	17 876.00		17 876.00	28 031.00
	532 218.31		532 218.31	702 703.43
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 – Fournisseurs – acomptes s/commandes	5 684.41		5 684.41	1 008.20
	5 684.41		5 684.41	1 008.20
Disponibilités				
511200 – Chèques à encaisser	21.00		21.00	60.00
512060 – Credit cooperatif	159 206.31		159 206.31	131 512.14
512100 – Banque Bar/Boutique	2 482.30		2 482.30	12 996.67
512110 – Caisse D’épargne	100 867.53		100 867.53	102 920.33
512201 – Livret TRI	150 197.83		150 197.83	150 232.61
531000 – Caisse	2 378.65		2 378.65	4 612.13
531013 – Caisse café – boutique	795.90		795.90	290.00



Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
531131 – Caisse accueil – Carole Ranchy	321.30		321.30	
531132 – Caisse accueil – France Levasseur	491.40		491.40	
531250 – Caisse NIS Israel	68.95		68.95	68.95
531450 – Caisse Hongroise	82.01		82.01	82.01
531800 – Caisse Francs Suisses	192.73		192.73	192.73
	417 105.91		417 105.91	402 967.57
Charges constatées d'avance				
486000 – Charges constatées d'avance	14 077.40		14 077.40	20 293.30
	14 077.40		14 077.40	20 293.30
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 161 361.76	177 010.53	984 351.23	1 145 754.52
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 615 207.09	1 860 970.72	10 754 236.37	10 556 292.51



Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Report à nouveau		
110000 – Report à nouveau (solde créditeur)	453 302.54	452 733.87
	453 302.54	452 733.87
Résultat de l'exercice	27 606.98	568.67
Subventions d'investissement		
131100 – Subv equ biens non renouv état	5 078 532.26	4 941 532.26
131200 – Subv équi biens non renouv régions	5 146 145.81	4 976 545.81
131300 – Subv équi biens non renouv départe	59 000.21	59 000.21
131400 – Subv équi bien non renouv commu	886 448.92	871 348.92
131500 – Subv équi biens non renouv coll pub	10 450.00	10 450.00
131700 – Subv équi biens non renouv org pri	100 577.05	100 577.05
139000 – Subventions inscrites au C/R	-1 675 330.46	-1 525 164.00
	9 605 823.79	9 434 290.25
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 086 733.31	9 887 592.79
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
151100 – Provisions pour litiges	30 000.00	
	30 000.00	
Provisions pour charges		
153100 – Provision indemnités fin de carrièr	58 283.82	
	58 283.82	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	88 283.82	
Emprunts		
164000 – Emprunts auprès établ. de crédit	42 166.59	46 926.28
	42 166.59	46 926.28
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	42 166.59	46 926.28
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
458600 – dirigeants note de frais à rembours	95.49	796.28
	95.49	796.28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100 – Fournisseurs	49 595.76	65 993.90
408000 – Fournis. Factures non par	70 194.90	61 856.75
	119 790.66	127 850.65
Personnel		
421000 – Personnel – rémunérations dues		292.68
425040 – Avance sur frais Keren Detton	27.00	
425043 – Avance sur frais julien D'Hondt		73.92
428200 – Dettes provis. pr congés à payer	79 071.64	84 663.85
	79 098.64	85 030.45
Organismes sociaux		
431000 – Sécurité sociale	33 396.00	50 616.00
431100 – urssaf régime artistes...	2 458.57	2 013.50
431200 – CPAM	3 706.19	5 026.94
437200 – Caisse de retraite salariés	8 329.53	8 491.95
437240 – CIRRIC Prévoyance NC	14 047.72	6 579.50
437310 – Mutuelle APREVA	2 719.78	3 380.44
437401 – Formation continues–Afdas	18 924.60	10 691.67
438110 – Chèques restaurants à distribuer	567.00	432.00
438600 – Charges sociales – charges à payer	38 405.08	41 434.49
	122 554.47	128 666.49

**Bilan détaillé**

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
Autres dettes fiscales et sociales		
442100 – DGFIP Prelué à la source	2 337.00	2 673.00
447000 – Autres impôts taxes et verst. assim	5 516.00	2 992.00
	7 853.00	5 665.00
Dettes fiscales et sociales	209 506.11	219 361.94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
404100 – Fournisseurs d'immobilisations	126 694.53	56 837.07
	126 694.53	56 837.07
Autres dettes		
467000 – Services civiques	85.56	
467001 – STAGIAIRES Gratifications à verser	1 032.30	157.50
	1 117.86	157.50
Produits constatés d'avance		
487000 – Produits constatés d'avance	79 848.00	216 770.00
	79 848.00	216 770.00
TOTAL DETTES	579 219.24	668 699.72
TOTAL PASSIF	10 754 236.37	10 556 292.51



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707101 – Ventes de boissons	1 287.50	11.94	4 573.50	11.76	-3 286.00	-71.85
707201 – Ventes de pâtisseries	133.20	1.23	739.80	1.90	-606.60	-82.00
707501 – Ventes librairie	445.89	4.13	3 149.00	8.10	-2 703.11	-85.84
	1 866.59	17.30	8 462.30	21.76	-6 595.71	-77.94
Production vendue						
708300 – Entrées Expositions	2 281.00	21.14	12 350.00	31.76	-10 069.00	-81.53
708401 – VISITES GUIDEES	312.00	2.89	1 086.00	2.79	-774.00	-71.27
708420 – Animation prestations médiation di	280.74	2.60	1 173.67	3.02	-892.93	-76.08
708500 – Ports et frais facturés	2 296.34	21.29	4 263.07	10.96	-1 966.73	-46.13
708510 – Frais de déplt & mission refactures	419.49	3.89	34.80	0.09	384.69	NS
708800 – Autres produits activités annexes	1 546.19	14.33	2 121.89	5.46	-575.70	-27.13
708801 – Vente de produits dérivés	985.10	9.13	5 614.50	14.44	-4 629.40	-82.45
708820 – Prêts d'oeuvres	800.00	7.42	200.00	0.51	600.00	300.00
708860 – Activité annexe			2 628.25	6.76	-2 628.25	-100.00
708880 – Autres prestations facturées			950.00	2.44	-950.00	-100.00
	8 920.86	82.70	30 422.18	78.24	-21 501.32	-70.68
Subventions d'exploitation						
741100 – Subvention fonction. état	709 997.00	NS	748 242.34	NS	-38 245.34	-5.11
741200 – Subv.de fonctionnement Région N	681 000.00	NS	801 000.00	NS	-120 000.00	-14.98
741210 – Subv conseil départemental 59-62	10 000.00	92.70	25 000.00	64.29	-15 000.00	-60.00
741600 – Subv. Fonds Interreg			14 000.00	36.00	-14 000.00	-100.00
741710 – Subventions Rectorat de Lille	3 000.00	27.81	3 000.00	7.72		
741800 – Autres Subventions	2 500.00	23.18	49 000.00	126.01	-46 500.00	-94.90
742120 – CUD Fonctionnement	680 000.00	NS	680 000.00	NS		
	2 086 497.00	NS	2 320 242.34	NS	-233 745.34	-10.07
Autres produits						
754000 – Mécénat	9 000.00	83.43			9 000.00	
758000 – Produits divers gestion courante	178.22	1.65	142 150.02	365.57	-141 971.80	-99.87
781730 – Repris.s/prov.dépréc. stocks			192 347.69	494.66	-192 347.69	-100.00
781740 – Repris.s/prov.dépréc. créances	881.28	8.17	809.60	2.08	71.68	8.85
791181 – Aides à l'emploi CNASEA			4 000.00	10.29	-4 000.00	-100.00
791240 – Transfert chges frais de personnel	3 771.71	34.96	845.91	2.18	2 925.80	345.88
791242 – Prises en charges formations agefos	14 525.50	134.65	3 003.39	7.72	11 522.11	383.64
791244 – Transfert de charge – avantages en	198.90	1.84	90.00	0.23	108.90	121.00
	28 555.61	264.71	343 246.61	882.73	-314 691.00	-91.68
Total	2 125 840.06	NS	2 702 373.43	NS	-576 533.37	-21.33
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607101 – achat cafe bar	536.26	4.97	3 105.56	7.99	-2 569.30	-82.73
607201 – Marchandises pâtisseries bar-ca	43.72	0.41	184.27	0.47	-140.55	-76.27
607202 – Achats marchandises snacks	16.87	0.16	660.28	1.70	-643.41	-97.45
607500 – Achat livres d'artistes et catalog.	345.72	3.20	1 745.40	4.49	-1 399.68	-80.19
607600 – Produits dérivés	3 518.18	32.61	151.06	0.39	3 367.12	NS
	4 460.75	41.35	5 846.57	15.04	-1 385.82	-23.70
Variation de stock (m/ses)						
603700 – Variat. stocks marchandises	-15.34	-0.14			-15.34	
603710 – Variat. stocks Catalogues	-41 925.54	-388.65	57 246.59	147.22	-99 172.13	-173.24
	-41 940.88	-388.79	57 246.59	147.22	-99 187.47	-173.26



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Achats de m.p & aut.approv.						
602600 – Achats emballages	2 021.70	18.74	304.50	0.78	1 717.20	563.94
	2 021.70	18.74	304.50	0.78	1 717.20	563.94
Autres achats & charges externes						
606100 – Carburant	2 104.36	19.51	3 818.64	9.82	-1 714.28	-44.89
606101 – Fourn non stock, eau	3 257.42	30.20	4 780.70	12.29	-1 523.28	-31.86
606110 – Fournitures chauffage	48 894.96	453.26	54 134.12	139.22	-5 239.16	-9.68
606120 – Fournitures électricité	64 607.21	598.91	74 229.54	190.90	-9 622.33	-12.96
606200 – Fournitures petit mat nettoyage/ent	265.51	2.46	297.57	0.77	-32.06	-10.77
606300 – Achats de petit équipement	220.96	2.05	1 181.15	3.04	-960.19	-81.29
606310 – Matériel restauration	2 260.90	20.96	994.15	2.56	1 266.75	127.42
606315 – Fourniture petit materiel de regie	14 700.90	136.28	14 284.46	36.74	416.44	2.92
606316 – Matériel exposition	1 208.64	11.20	9 497.38	24.42	-8 288.74	-87.27
606320 – Fournitures matériel de sécurité	8 849.64	82.04	145.80	0.37	8 703.84	NS
606400 – Achats fournitures administratives	5 501.41	51.00	8 234.69	21.18	-2 733.28	-33.19
606500 – Fourniture matériel prod oeuvres			14 448.95	37.16	-14 448.95	-100.00
606510 – fournitures mat activ divers	8 458.06	78.41	2 954.39	7.60	5 503.67	186.29
606800 – Fournitures photo vidéo	430.94	3.99	119.98	0.31	310.96	259.18
606880 – Autres fournitures diverses	3 754.60	34.81	9 278.01	23.86	-5 523.41	-59.53
611000 – Sous-traitance générale	41 962.56	388.99	95 605.17	245.87	-53 642.61	-56.11
613200 – Locations immobilières	640.97	5.94	750.00	1.93	-109.03	-14.54
613500 – Locations mobilières	8 660.22	80.28	6 927.39	17.82	1 732.83	25.01
613510 – Locations photocopieur	12 744.00	118.14	12 705.91	32.68	38.09	0.30
613540 – Abonnement sécurité	1 586.41	14.71	1 553.87	4.00	32.54	2.09
613615 – Locations de Logiciels/Licences	1 715.73	15.90	564.99	1.45	1 150.74	203.67
615200 – Entretien immobilier	38 971.46	361.27	59 568.12	153.19	-20 596.66	-34.58
615300 – Entretien accessoires	37 700.95	349.49	33 174.07	85.31	4 526.88	13.65
615500 – Entretien mat transport	1 105.53	10.25	4 227.01	10.87	-3 121.48	-73.85
615510 – Restauration/oeuvres	3 412.50	31.63	13 031.20	33.51	-9 618.70	-73.81
615613 – Maintenance matériel téléphonique	606.00	5.62	3 431.03	8.82	-2 825.03	-82.34
615614 – Maintenance informatique	10 702.80	99.22	4 534.20	11.66	6 168.60	136.05
615615 – Maintenance logiciel	11 061.28	102.54	8 860.87	22.79	2 200.41	24.83
615616 – Contrat maintenance photocopieur	5 258.63	48.75	11 376.00	29.26	-6 117.37	-53.77
615618 – Maintenance caisse	1 886.96	17.49	1 796.21	4.62	90.75	5.05
615800 – Entretien réparat.autres matériels	1 355.39	12.56	1 942.31	5.00	-586.92	-30.22
616000 – Primes d'assurance	26 975.69	250.07	37 155.93	95.55	-10 180.24	-27.40
618100 – Documentation générale	206.32	1.91	188.91	0.49	17.41	9.22
618200 – Abonnements	978.77	9.07	569.92	1.47	408.85	71.74
618210 – Presse	571.31	5.30	380.53	0.98	190.78	50.14
618300 – Documentation artistique	871.83	8.08	1 127.30	2.90	-255.47	-22.66
618500 – Frais de colloques, de séminaires			185.00	0.48	-185.00	-100.00
618600 – Entrées expositions/musée	40.00	0.37	164.50	0.42	-124.50	-75.68
618700 – Frais production artistique	23 672.31	219.44	22 370.37	57.53	1 301.94	5.82
618750 – Frais de scenographie	1 918.37	17.78			1 918.37	
618800 – Autres frais dives	4 140.00	38.38	3 773.05	9.70	366.95	9.73
621100 – Personnel intérimaire	28 677.64	265.84	80 683.34	207.49	-52 005.70	-64.46
621200 – Agents SSIAP	51 356.56	476.08	90 338.93	232.33	-38 982.37	-43.15
621220 – Gardiennage – Inter déclechem	3 583.80	33.22	1 458.40	3.75	2 125.40	145.74
622601 – HONORAIRES AVOCATS	9 377.85	86.93	26 425.32	67.96	-17 047.47	-64.51
622603 – Honoraires Expert Comptable	6 960.00	64.52	7 560.00	19.44	-600.00	-7.94
622605 – Honoraires CAC	7 620.00	70.64	7 920.00	20.37	-300.00	-3.79
622610 – Honoraires traduction	8 292.99	76.88	2 719.22	6.99	5 573.77	204.98



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
622615 – Honoraires catalogue Fra			13 220.00	34.00	-13 220.00	-100.00
622620 – Honoraires Commissariat d'Expo			7 862.00	20.22	-7 862.00	-100.00
622621 – Honoraires de scénographie	4 930.00	45.70	20 140.00	51.79	-15 210.00	-75.52
622630 – Honoraires Prestations Régie et M	7 130.00	66.10	5 923.91	15.23	1 206.09	20.36
622646 – Honoraires artistes	36 945.00	342.48	63 310.72	162.82	-26 365.72	-41.64
622650 – Honoraires de rédaction	1 800.00	16.69	10 800.00	27.77	-9 000.00	-83.33
622660 – Honoraires conférences/présentation			150.00	0.39	-150.00	-100.00
622700 – Honoraires médiation	600.00	5.56	450.00	1.16	150.00	33.33
622710 – Frais d'actes et contentieux			74.76	0.19	-74.76	-100.00
622800 – Rémun. & Honoraires divers	4 488.00	41.60	8 100.00	20.83	-3 612.00	-44.59
623000 – Publicité	26 106.04	242.00	31 682.67	81.48	-5 576.63	-17.60
623100 – Annonces et insertions	1 802.33	16.71	25 188.61	64.78	-23 386.28	-92.84
623200 – Relations presse	9 740.56	90.30	14 541.23	37.40	-4 800.67	-33.01
623400 – Cadeaux	573.49	5.32	116.80	0.30	456.69	391.00
623500 – Signalétique	6 997.20	64.86	9 834.00	25.29	-2 836.80	-28.85
623600 – Catalogues et imprimés	29 940.32	277.55	54 901.30	141.19	-24 960.98	-45.47
623820 – Trav.Photos/Expo	2 165.00	20.07	6 140.00	15.79	-3 975.00	-64.74
623850 – Films – Podcast Vidéo	26 680.00	247.32	450.00	1.16	26 230.00	NS
624800 – Transports divers	242.56	2.25	6 339.06	16.30	-6 096.50	-96.17
624810 – Transport expo	102 830.83	953.25	222 172.91	571.37	-119 342.08	-53.72
625100 – Voyages et déplacements	9 861.35	91.42	31 405.37	80.77	-21 544.02	-68.60
625600 – Missions	22 169.35	205.51	38 666.12	99.44	-16 496.77	-42.66
625700 – Réceptions	7 140.64	66.19	22 044.18	56.69	-14 903.54	-67.61
626000 – Frais postaux	7 140.33	66.19	8 453.42	21.74	-1 313.09	-15.53
626100 – Frais de télécommunication	14 730.07	136.55	9 988.84	25.69	4 741.23	47.47
627000 – Frais bancaires	2 818.63	26.13	3 046.37	7.83	-227.74	-7.48
628100 – Cotisation	13 799.19	127.92	14 146.00	36.38	-346.81	-2.45
628700 – Formation du personnel	16 936.90	157.01	3 861.60	9.93	13 075.30	338.60
Total	841 239.70	NS	1 437 876.13	NS	-596 636.43	-41.49
MARGE SUR M/SES & MAT	1 284 600.36	NS	1 264 497.30	NS	20 103.06	1.59
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631100 – Taxe sur les salaires	49 605.00	459.84	53 364.00	137.24	-3 759.00	-7.04
633300 – Formation continue (organisme)	17 568.97	162.86	16 887.34	43.43	681.63	4.04
	67 173.97	622.70	70 251.34	180.67	-3 077.37	-4.38
Salaires et Traitements						
641000 – Rémunérations du person	716 674.06	NS	778 002.92	NS	-61 328.86	-7.88
641200 – Congés payés	-5 592.21	-51.84	-5 222.18	-13.43	-370.03	7.09
641300 – Subrogation IJSS	833.16	7.72	-7 646.87	-19.67	8 480.03	-110.90
641390 – Primes exonérées de cotisations	4 242.76	39.33			4 242.76	
641410 – Indemnités rupture			6 510.00	16.74	-6 510.00	-100.00
641420 – Indemnités de transport	3 252.80	30.15	1 075.85	2.77	2 176.95	202.35
	719 410.57	NS	772 719.72	NS	-53 309.15	-6.90
Charges sociales						
645100 – Cotisations à l'URSSAF	208 203.92	NS	224 891.83	578.36	-16 687.91	-7.42
645200 – Cotisations aux mutuelles	24 862.90	230.48	26 723.45	68.73	-1 860.55	-6.96
645210 – Prévoyance NC	6 080.61	56.37	6 402.74	16.47	-322.13	-5.03
645300 – Cotisations aux caisses de retraite	47 124.76	436.85	53 084.31	136.52	-5 959.55	-11.23
645700 – Cotisations Patr 1% Maison arti.	810.15	7.51	459.42	1.18	350.73	76.34



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
645820 – Cotisation AGESEA			90.85	0.23	-90.85	-100.00
647200 – Comité d'entreprise	8 202.00	76.03	9 088.60	23.37	-886.60	-9.76
647500 – Médecine du travail et pharmacie	2 750.50	25.50	2 829.60	7.28	-79.10	-2.80
648000 – Autres charges de personnel	21 343.51	197.86	1 075.80	2.77	20 267.71	NS
648100 – Gratification de stage	10 866.38	100.73	14 606.59	37.56	-3 740.21	-25.61
648200 – Chèque déjeuner	1 290.96	11.97	23 004.91	59.16	-21 713.95	-94.39
648300 – Charges Pat./IJSS à recevoir	432.96	4.01	-3 742.38	-9.62	4 175.34	-111.57
648400 – Charges CP	-3 029.41	-28.08	-10 906.14	-28.05	7 876.73	-72.22
	328 939.24	NS	347 609.58	893.95	-18 670.34	-5.37
Amortissements et provisions						
681110 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	6 774.94	62.80	4 362.00	11.22	2 412.94	55.32
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	153 944.43	NS	164 030.52	421.84	-10 086.09	-6.15
681500 – Dot. prov. risques & ch. exploit.	88 283.82	818.39			88 283.82	
681730 – Dot. prov. dépréc. stocks en-cours	42 105.09	390.32	134 437.44	345.74	-92 332.35	-68.68
681740 – Dot. prov. dépréc. créances clients	468.00	4.34	881.28	2.27	-413.28	-46.90
	291 576.28	NS	303 711.24	781.06	-12 134.96	-4.00
Autres charges						
651600 – Droits d'auteurs	4 063.07	37.66	4 141.85	10.65	-78.78	-1.90
654000 – Pertes s/créances irrécouvrables	881.28	8.17	809.60	2.08	71.68	8.85
658000 – Charges diverses gestion courante	127.75	1.18	454.79	1.17	-327.04	-71.91
	5 072.10	47.02	5 406.24	13.90	-334.14	-6.18
Total	1 412 172.16	NS	1 499 698.12	NS	-87 525.96	-5.84
RESULTAT D'EXPLOITATION	-127 571.80	NS	-235 200.82	-604.87	107 629.02	-45.76
Produits financiers						
764000 – Revenus des VMP	7.32	0.07	9.88	0.03	-2.56	-25.91
766000 – Gains de change	617.26	5.72			617.26	
768100 – Intérêts cptes courants et livrets	313.56	2.91	276.73	0.71	36.83	13.31
	938.14	8.70	286.61	0.74	651.53	227.32
Charges financières						
661160 – Intérêts sur emprunts et dettes	425.63	3.95	600.68	1.54	-175.05	-29.14
661500 – Intérêts comptes courants dépôts CR	32.40	0.30			32.40	
666000 – Pertes de change	208.46	1.93			208.46	
	666.49	6.18	600.68	1.54	65.81	10.96
Résultat financier	271.65	2.52	-314.07	-0.81	585.72	-186.49
RESULTAT COURANT	-127 300.15	NS	-235 514.89	-605.68	108 214.74	-45.95
Produits exceptionnels						
772000 – Produits des exercices antérieurs			71 582.61	184.09	-71 582.61	-100.00
777000 – Quote-part des subventions virées	154 966.46	NS	165 190.59	424.82	-10 224.13	-6.19
	154 966.46	NS	236 773.20	608.91	-81 806.74	-34.55
Charges exceptionnelles						
671200 – Pénalités et amendes	59.33	0.55	402.71	1.04	-343.38	-85.27
675000 – Valeurs compt. éléments actif cédés			286.93	0.74	-286.93	-100.00
	59.33	0.55	689.64	1.77	-630.31	-91.40
Résultat exceptionnel	154 907.13	NS	236 083.56	607.14	-81 176.43	-34.38
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 606.98	255.92	568.67	1.46	27 038.31	NS

ANNEXES

1 Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait également une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 10 754 236.37 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 27 606.98 €

L'objet social du FRAC est : constitution d'une collection d'œuvre d'art contemporain, assurer la gestion, la présentation et la conservation de la collection et de mener toutes actions de promotion et de diffusion de la création artistique contemporaine.

2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels 2020 du FRAC sont établis et présentés conformément aux règles définies par le Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et suivant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 homologué par l'arrêté du 30/12/2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode intervenue au cours de l'exercice 2020.

L'association a opté pour la méthode de référence quant à la comptabilisation d'une provision pour indemnité de départ en retraite.

Auparavant le montant faisait l'objet d'une mention en annexe sans impact sur le résultat.

Au 31/12/20, une provision de 58 284 € a été comptabilisée. L'ancienne méthode aurait conduit à un excédent de 85 891 € au lieu de 27 607 €.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des biens.

La réglementation comptable relative aux actifs et plus particulièrement aux immobilisations est imposée par les règlements n°2003-07 et 2004-06. Cette réglementation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1/1/2005.

L'objectif de cette réglementation est de présenter les immobilisations par composant et d'amortir les immobilisations selon leur durée réelle d'utilisation et non plus selon les usages. Ces règles ne s'appliquent pas au FRAC.

En ce qui concerne les œuvres d'Art, celles-ci ne font pas l'objet de dépréciation. Aucun amortissement n'est calculé.

Les œuvres ne font pas l'objet de cotations après l'acquisition, aucune provision pour dépréciation n'est calculée.

- Production d'œuvres

Le FRAC entend généraliser le soutien à la création artistique. L'artiste perçoit des honoraires pour la production d'une œuvre. Cette œuvre est présentée au Comité Technique qui décide ou non l'acquisition de l'œuvre. Dans le cas d'une acquisition, les honoraires versés à l'artiste font partie intégrante du prix de l'œuvre qui figure à l'actif du bilan. Dans le cas contraire, les honoraires sont comptabilisés en charges de diffusion.

Au cours de l'exercice 2020, il a été comptabilisé en production d'œuvres 0 €.

- Etudes artistiques

Le FRAC passe des commandes à des artistes d'études en vue de la réalisation d'une œuvre. Ces études deviennent la propriété du FRAC. Elles sont matérialisées par des croquis, des dessins, des plans cotés. Ces éléments pourront faire l'objet de présentation dans le cadre d'exposition. Comme ces études sont complémentaires des œuvres, elles sont portées à l'actif du bilan et ne sont pas dépréciées.

- Droits de présentation des œuvres

Le FRAC peut présenter des œuvres dont il ne souhaite pas en faire l'acquisition. Dans ce cas, le FRAC doit verser un droit de présentation de l'œuvre à l'artiste qui est comptabilisé en charges.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Comptabilisation des subventions

Les subventions d'exploitation sont portées au compte de résultat pour leur montant annuel attribué.

- Stock

Suite à l'inventaire réalisé à la clôture de l'exercice, il a été retenu une valorisation du stock au 31/12/2020 de 179 268,14 €.

Est appliqué le principe de rattachement des charges à l'exercice au cours duquel la subvention est comptabilisée.

Les subventions d'investissement sont inscrites dans les capitaux propres de l'association. Elles financent essentiellement des œuvres et ne sont donc pas reprises au compte de résultat.

Les autres subventions d'investissement finançant des investissements corporels sont reprises au compte de résultat au même rythme que les dotations aux amortissements correspondantes.

- Les dons

La valeur globale de l'assurance de chaque don représente un montant de 209 089 € dont 55 099 € au titre de l'exercice 2020.

- Contributions volontaires en nature

-Comptabilisées au pied du compte de résultat

Le bâtiment situé au 503 Avenue des Bancs de Flandres et mis à la disposition par la communauté urbaine de DUNKERQUE a fait l'objet d'une valorisation s'élevant à 915 700 €.

-Non comptabilisées :

Mise à disposition par le Rectorat de deux enseignantes à raison de 140 heures au titre de l'exercice 2020.

- Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés.

Conformément à la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il n'est pas précisé le montant car cette mention viendrait à individualiser une rémunération.

- Le commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sont provisionnés pour un montant de 7 620 € TTC.

- Engagement reçus

L'IFCIC s'est porté caution pour 23 463.14 € sur le prêt consenti par le Crédit Coopération à hauteur de 50 % (98K€ à l'origine)

Notes sur le bilan

ACTIF IMMOBILISÉ

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	42 772	17 729	4 800	55 701
Immobilisations corporelles	10 893 776	502 234		11 396 010
Immobilisations financières	2 031	104	0	2 135
ACTIF IMMOBILISE	10 938 579	520 067	4 800	11 453 845

Amortissement des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	36 866	6 775	4 800	38 841
Immobilisations corporelles	1 491 174	153 945		1 645 119
ACTIF IMMOBILISE	1 528 041	160 720	4 800	1 683 960

Notes sur le bilan

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Provisions pour dépréciation = 176 542.53 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Stocks et en-cours	134 437	42 106	0	176 543
Comptes de tiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Total	134 437	42 106	0	176 543

CREANCES

Nature des provisions	A l'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Créances	881	468	881	468
Total	881	468	881	468

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER**Détail des produits à recevoir**

	Du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
Créances rattachés à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières Créances clients et comptes rattachés		
409800 – Fournisseurs Avoir à recevoir	1 449	
Autres créances Valeurs mobilières de placement	28 031	17 876
51800 – Banque – Intérêts courus à recevoir		
Disponibilités		
TOTAL GÉNÉRAL	29 480	17 876

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	70 195
Dettes provisionnées pour congés à payer	79 072
Charges sociales – charges à payer	38 405
TOTAL GÉNÉRAL	187 672

Comptes de régularisations

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 077		
TOTAL GÉNÉRAL	14 077		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Produits constatés d'avance	79 848		
TOTAL GÉNÉRAL	79 848		

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	A l'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Provision pour risques	0	30 000	0	30 000
Provision Indemnités Fin de carrière	0	58 284	0	58 284

Au 31/12/2020, l'indemnité de départ en retraite a été comptabilisée en charges pour un montant de 58 284 € estimé en prenant compte la probabilité de présence dans l'association à la date du départ à la retraite (62 ans), au prorata de l'ancienneté acquise.

Les hypothèses du calcul retenues pour déterminer cette dette sont les suivantes :

- Salaire brut prévisionnel en fin de carrière estimé pour chaque salarié en fonction du coefficient multiplié par la valeur du point
- Taux de charges sociales moyen : 49%
- Droits acquis en application de la convention collective : 30% du salaire mensuel moyen estimé en fin de carrière par année de présence

ÉTAT DES DETTES

Le total des dettes à la clôture s'élève à 579 219 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	42 166	10 065	32 101	
Autres Impôts	7 853	7 853		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 791	119 791		
Dettes fiscales et sociales	202 771	202 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	126 695	126 695		
Groupe	95	95		
Produits constatés d'avance	79 848	79 848		
TOTAL GÉNÉRAL	579 219	547 118	32 101	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 963			

ETAT DES CREANCES

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 566 039 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 052		1 052
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commande	5 684	5 684	
Créances clients et comptes rattachés	1 071	1 071	
Autres	544 155	544 155	
Débiteurs Divers			
Charges constatées d'avance	14 077	14 077	1 052
TOTAL	566 039	566 039	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés au cours d'exercice			

Sources de financements comptabilisées

Subvention fonctionnement Etat	709 997 €
Subvention fonctionnement Région	681 000 €
Subvention fonctionnement Département	10 000 €
Subvention fonctionnement CUD	680 000 €
Subvention rectorat de Lille	3 000 €
Autres Subventions	2 500 €
Mécénat	9 000 €
Subvention d'investissements DRAC	137 000 €
Subvention d'investissements Région	172 000 €
Subvention d'investissements CUD	17 500 €

Faits significatifs :

**Impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19
sur les finances du Fonds Régional d'Art Contemporain en 2020**

Impact budgétaire :

Les pertes de recettes liées à la crise sanitaire sont estimées à environ 66 250 € sur 2020 :

- | | |
|--|------------|
| - 35 000 € Recettes de mécénat qui n'ont pu être réalisées
faute d'avoir pu créer le club des partenaires du FRAC
dont le lancement était prévu en mars 2020 | - 35 000 € |
| - Recettes propres sur la billetterie, l'espace café et la boutique
(fermeture et baisse de fréquentation) | - 16 300 € |
| - Privatisations d'espaces qui n'ont pas pu être réalisées | - 9 250 € |
| - Prestations de services (visites guidées, ateliers, prêts d'œuvres...) | - 5 700 € |

Des subventions complémentaires ont été versées au FRAC afin de compenser ces pertes de recettes et de faire face aux dépenses sanitaires :

- | | |
|--|------------|
| - Ministère de la culture – plan de sauvegarde des activités : | + 50 000 € |
| Reporté en 2021 | - 23 850 € |

L'épidémie a également généré des dépenses supplémentaires liées aux mesures sanitaires et sécuritaires	- 26 150 €
--	------------

Des économies ont par ailleurs été réalisées par des dépenses évitées du fait de la fermeture en période de confinement	+ 29 150 €
--	------------

Soit, une balance covid-19 conduisant à une perte de 37 100,00 €

Conséquences sur la trésorerie :

Les opérations de clôture des comptes 2019 et par conséquent la finalisation des bilans financiers permettant le versement des soldes de subvention ont été retardées. Certains encaissements de subventions sont intervenus plus tardivement comparé aux années précédentes. La trésorerie s'en est retrouvée affaiblie à certains moments de l'année, sans que cela ne contraigne toutefois le FRAC à recourir à des lignes de trésorerie. Le retard ainsi pris en cours d'année sur les comptes rendus financiers de subventions a été rattrapé en fin d'année 2020, la trésorerie au 31 décembre 2020 est donc équivalente à la trésorerie de l'année précédente.

**FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN
GRAND LARGE – HAUTS-DE-FRANCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Septentrion
7 \ udit
cabinet neveux

SARL au capital de 10 000 € inscrite
sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC des Hauts-de-France

999, avenue de la République
59700 Marcq-en-Barœul
Tel : 03.20.82.10.94
contact@septentrionaudit.fr
www.septentrionaudit.fr

**FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN
GRAND LARGE – HAUTS-DE-FRANCE**

503 avenue des Bancs de Flandres

59140 DUNKERQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fonds Régional d'Art Contemporain Grand Large – Hauts-de-France relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels au § 2 « Règles et méthodes Comptables » :

- les comptes 2020 ont été établis selon le nouveau règlement de l'ANC - Autorité des Normes Comptables - 2018-06,
- un changement de méthode est intervenu en 2020 : l'association a comptabilisé en 2020 une provision pour indemnité de départ en retraite d'un montant de 58 284 €, qui figurait auparavant en information hors bilan.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons apprécié la correcte prise en compte du principe de séparation des exercices en ce qui concerne les subventions, le degré de réalisation des actions et la conformité de la présentation des comptes au nouveau règlement ANC 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration qui s'est tenu juste avant l'Assemblée Générale.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marcq-en-Barœul, le 07/04/2021

SEPTENTRION AUDIT
I.DUPONT
Commissaire aux Comptes
Gérante Associée

